ADRESSE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

PAR LES ADMINISTRATEURS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE,

AU SUJET DES SUBSISTANCES,

Envoyée aux Départemens du Nord, du Pas-de-Calais & de la Somme, en vertu d'un Décret du 13 décembre 1791.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

LE commerce de Bordeaux vient de nous faire part d'un événement qui cause ici de vives inquiétudes: nous faisons partir un courier extraordinaire pour vous en instruire, & solliciter tout l'appui de votre sagesse & de votre autorité.

Des lettres reçues par plusieurs négocians, les informent que dans une nouvelle insurrection, le peuple de St. Omer a totalement arrêté tous les envois de grains destinés pour la ville de Bordeaux & plusieurs

départemens voiſins. Ce peuple, égaré par des factieux, n'avoit d'abord jeté qu'un batardeau dans le canal: cette fois il en a conſtruit deux; &, pour en former plus rapidement un troiſième, ſa colère effrénée a briſé un pont & comblé la rivière de ſes débris.

Le récit de cette arreſtation affligeante eſt ſuivi de pluſieurs détails plus affligeans encore : nous ne ſaurions y ajouter foi; mais, Meſſieurs, une vérité conſtante digne de fixer toute l'énergie de votre attention, c'eſt que plus de 40,000 raſières ſont arrêtées à St. Omer, qu'elles étoient attendues dans nos contrées, & que cette perte offre une perſpective alarmante.

Lorſque des grains ſont deſtinés pour Bordeaux, ils le ſont auſſi pour pluſieurs départemens limitrophes, pour ceux de la Dordogne, du Lot & Garonne, du Gers, de la Corrèze, des Landes & des Pyrénées. Le commerce de Bordeaux eſt donc toujours chargé d'immenſes approviſionnemens; & telle eſt, d'après cela même, la poſition critique où ſe trouve fréquemment cette ville, que ſes magaſins, devenus l'entrepôt d'une grande partie du midi de la France, peuvent, s'épuiſant chaque jour, porter la détreſſe dans ſon ſein, & rendre ſes habitans victimes de leur induſtrie, de leurs propres reſſources, & de leur patriotiſme.

Le commerce de Bordeaux ne pouvant compter ſur des grains étrangers, fondoit ſes eſpérances ſur les chargemens faits à St. Omer; c'eſt à lui que leur plus grand nombre étoit deſtiné; déja même il en avoit en partie payé le prix. Nous mettons à cet égard ſous vos yeux des pièces authentiques : vous y puiſerez la conviction d'un fait important. Les habitans de St. Omer y trouveront la preuve de l'indigne abus qu'on a fait de leur crédulité & de leur patriotiſme, en leur perſuadant que les grains qu'ils ont arrêtés



étoient pour les émigrans ; & ceux qui n'ont pas craint de propager cette absurde supposition, regretteront sans doute de s'être trop livrés aux accès de leur zèle.

Nous venons de dire, Messieurs, que le commerce de Bordeaux ne pouvoit compter en ce moment sur les bleds étrangers; il a cela de commun avec celui de la France entière; & cette vérité doit exciter les sollicitudes du Corps législatif. Le commerce de la Baltique est intercepté par les glaces; mais ce qui l'intercepteroit encore sans les rigueurs de l'hiver, mais ce qui intercepte celui de tous les pays étrangers, c'est la baisse extrême de nos changes; baisse affligeante, produite par les événemens publics; baisse ruineuse qui ne présente qu'une perte infaillible au négociant étranger qui enverroit des grains en France.

Ces considérations faites pour toucher vivement, Messieurs, votre amour pour la patrie, vous porteront sans doute à vous occuper promptement des moyens les plus propres à favoriser le commerce intérieur des grains, des moyens sur-tout qui pourroient ranimer toute l'activité du commerce extérieur par la perspective des récompenses publiques.

Mais, Messieurs, ce que nous vous conjurons de faire sans perdre un instant, c'est d'appaiser par l'empire de la raison, de réprimer par toute la puissance de la loi, les obstacles que les ennemis du bien public s'efforcent de mettre à la circulation des grains, en abusant du sentiment honorable de liberté qui anime le peuple, & tournant contre lui son amour même pour la constitution. Nous vous conjurons de délivrer ces approvisionnemens dont nous ne pouvons voir le retard sans éprouver les frémissemens de la crainte & d'un désespoir anticipé, ces appro-

visionnemens dont la perte exposeroit le midi de la France à des malheurs incalculables.

Nous sommes avec respect,

Les Administrateurs du département de la Gironde. *Signé*, L. Journu, *président*; G. Descoin, Duvigneau, Dartigolles, Couzavil, Pujoulx-Larroque, Dirancy, Duplantier, Peychaud, Audigey, Durand Lagrangère, Fidel Chevy, Michel Devillebois, Buhan.

A PARIS; DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.